



Bulletin n°34 – mai 2023

34 – Finances et eau

Lalouvesc, comme toutes les Communes de France, a voté son budget 2023. Ce Bulletin, un peu plus austère que d'habitude, vous propose un point sur les finances, passées et à venir. En 2023, réparations obligent, les investissements sont en priorité orientés vers les réseaux d'eau et d'assainissement.

Comme toujours, vous trouverez aussi bien d'autres informations : des nouvelles de l'école, du Comité des fêtes, du Carrefour des arts et beaucoup d'autres choses... Savez-vous que bientôt une licorne traversera le village ?

Ce Bulletin est aussi le vôtre. Il accueille les articles ou informations proposés par les associations ou les lecteurs attachés au village. N'hésitez pas à envoyer vos remarques, textes, informations, documents, photos, clins d'œil à l'adresse de la Mairie : mairie@lalouvesc.fr, vous contribuerez ainsi activement au bien-être du village.

- **Mot du Maire**
- **Actualités de la Mairie**
 - Changement chez les employés
 - Ouverture du camping
 - Rencontre avec notre Député
 - Rencontre avec notre conseiller financier
 - Avancement de l'étude sur le Cénacle et Ste Monique
- **Zoom : Parlons finances**
 - Repères sur l'année 2022
 - Budget prévisionnel 2023 : priorité à l'eau
 - Deux chantiers pour 2023 :
- **l'assainissement et l'eau**
- **Culture - loisir**
 - Une licorne dans les rues de Lalouvesc...
 - Le Comité des Fêtes communique sur ses activités
 - Le Carrefour des Arts propose dès cet automne un musée itinérant en Ardèche nord
- **Des nouvelles de l'école Saint Joseph**
- **Dans l'actualité du mois dernier de lalouvesc.fr**
- **Puzzle : l'école St Joseph en 1967-68**

Mot du Maire

Bonjour à tous,

En mai, fais ce qu'il te plaît ! Eh bien nous y sommes et le beau temps également. Les fleurs s'ouvrent et le camping aussi, le 1er mai, date de l'ouverture officiel de notre camping municipal, c'est également le départ de la saison estivale 2023.

L'adressage est fini, nous avons attaqué les travaux d'assainissement quartier Grand lieu, les constructions du lotissement du bois de Versailles débutent, plusieurs maisons se montent dans le village, une activité réelle règne dans Lalouvesc, le développement est au rendez-vous, mais Lalouvesc n'est pas une Commune comme les autres, donc nous avons à cœur de la préserver à l'avenir, de défendre notre qualité de vie et notre environnement. Lalouvesc doit rester fidèle à son histoire et à son identité.

Les associations préparent leurs programmes, riches tout au long de la saison. Les commerçants sont prêts. Nous souhaitons bienvenue aux nouveaux arrivants *Le Jinx*, joli bar à bières devant la mairie. Nous leur souhaitons de tout cœur bonne chance. Nous allons commencer le grand nettoyage de printemps des rues et trottoirs, je compte sur vous pour en faire de même avec vos arbres, vos haies, bien les tailler comme il se doit, en limite de propriété. Le comité fleurissement se réunit début du mois, nous allons fleurir comme de coutume nos rues.

Je vous souhaite un bon mois de mai avec de grands week-ends en perspective. N'hésitez pas à nous interpeller, tous les membres de l'équipe municipale sont à votre écoute pour tous problèmes, explications, conseils...

Vive Lalouvesc !

Amitiés, votre maire Jacques BURRIEZ

Actualités de la Mairie

Changement chez les employés



Nicolas Mougel a rejoint la Mairie au mois de mai comme employé municipal au mois de mai.

Christian Bruc a quitté la Mairie à la fin de son contrat.

La Mairie recherche donc de nouveau un agent communal polyvalent homme ou femme, 35h par semaine, CDD pouvant déboucher sur un CDI.

Parmi ses missions : entretien des espaces verts, débroussaillage, élagage, taille, arrosage des massifs, entretien du cimetière, entretien du camping, entretien de la voirie communale, tous travaux relatifs à l'ensemble de la Commune.

Ouverture du camping

Le camping du Pré du Moulin a ouvert ses portes le 29 avril. Bienvenue aux campeurs !

A ce jour les réservations sont en hausse de plus de 10% par rapport à l'ouverture de l'année dernière qui fut pourtant une saison exceptionnelle. Souhaitons que la fréquentation poursuive cette tendance.

Pour séjourner au camping dans un mobil-home ou un chalet, il est donc prudent de réserver rapidement.



Rencontre avec notre députée

Comme annoncé, les élus ont pu échanger le 27 avril au matin avec Laurence Heydel Grillere, députée de la 2ème circonscription d'Ardèche. Le Maire a présenté le village et plusieurs dossiers ont été abordés dans la discussion, parmi lesquels les modalités d'utilisation du dispositif de subventions "fonds vert" pour une partie de l'aménagement de l'espace Beauséjour, l'avenir de l'EHPAD, les projets pour le Cénacle et Ste Monique... En relation

régulière avec le sous-Préfet de Tournon, M. Payebien, la Députée a indiqué qu'elle serait attentive à leur dénouement.

La Députée est aussi allée à la rencontre des commerçants du village et a reçu en entretien privé plusieurs habitants du village et de villages voisins.

Rendez-vous avec notre conseiller financier

Suite au vote du Budget primitif 2023, nous avons pris rendez-vous pour le 11 mai avec notre conseiller financier de la DGFIP pour prendre son avis sur la meilleure façon comptable de construire l'avenir du financement des chantiers que nous envisageons pour la réparation et le développement du village.

Au menu de la discussion : bouclage de l'opération écolotissement, évolution de la capacité d'autofinancement, mesure des possibilités d'emprunts à moyen terme, etc.

Avancement de l'étude sur le Cénacle et Ste Monique

Le prochain comité de pilotage de l'étude en cours avec le SCOT et le bureau d'études (BE) se tiendra en mairie le 1er juin. Il est prévu à l'ordre du jour :

1. Présentation de plusieurs scénarios sur Sainte Monique et sur le Cénacle avec les premiers éléments de chiffrage
 - Cénacle : scénario formation (association Propolis) ou scénario Service National Universel (Préfecture)
 - Sainte-Monique : scénarios avec logements (logements classiques, logement CetteFamille ou logements pour personnel EHPAD), équipement public en rez-de-chaussée (stockage pour associations + salle des associations).
 - Eléments sur la chaufferie bois.
2. Décision sur la dernière partie de l'étude :
 - Cénacle :
 1. soit un projet (SNU ou Propolis) est validé et le BE affine le scénario et propose un chiffrage + une recherche des subventions mobilisables ;
 2. sans projet validé, le BE réalise une mise à jour de l'appel à projet des sœurs en proposant des éléments complémentaires en lien avec l'étude réalisée.
 - Sainte-Monique :
 1. soit développement du scénario validé + montage financier et opérationnel + subventions mobilisables ;
 2. soit lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur Sainte-Monique pour trouver un porteur de projet privé.

L'étude finalisée sera rendue courant septembre. Elle a pris un peu de retard du fait des discussions en cours avec les porteurs de projet sur lesquelles il ne fallait pas interférer.

Zoom : Parlons finances

Le [dernier Conseil municipal](#) a été consacré aux finances, approbation des comptes 2022 et vote du budget primitif 2023. Tous les détails figurent sur les procès-verbaux. Rappel : tous les comptes-rendus des conseils et toutes leurs annexes sont toujours disponibles [sur cette page](#). Mais la consultation de ces documents est parfois rébarbative, c'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous un résumé des points les plus significatifs de la situation financière de la Commune.

Repères sur l'année 2022

Il n'est malheureusement pas possible de rendre compte des tendances sur plusieurs années du fait des changements de méthodes comptables en 2020 (intégration des budgets annexes eau et assainissement dans le budget général à la demande de la DGFIP). Mais un document fourni par notre conseiller financier autorise d'éclairantes comparaisons avec des Communes de taille équivalente sur le Département, la Région et l'ensemble du pays.

Elles permettent de mieux percevoir l'originalité de notre Commune qui peut aussi se lire dans des documents comptables, pourtant arides : **une Commune petite, accueillante et ambitieuse, qui, forte de son histoire, a du caractère, mais qui hérite aussi de pesanteurs structurelles.**

Fonctionnement : des ressources en hausse, des dépenses à maîtriser

Les ressources de fonctionnement montrent une part importante de "ventes et autres produits...", très nettement supérieure à celle des Communes de même taille à l'échelle du Département, de la Région ou nationale, comme le montre le tableau ci-dessous en euros par habitant pour les Communes de 200 à 500 habitants : 746 € de produits pour Lalouvesc contre environ 200 € pour le Département et la Région et même 146 € au national.

Même si la recette a été dopée en 2022 par l'encaissement de deux ventes de terrain sur l'écolotissement, elle comprend surtout les locations (gîtes et camping) et l'eau. **Cela conforte notre politique d'investissement.** On en mesure les premiers effets.

REPERES

2022 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	580	402	558	427
Dotations et participations	572	381	295	240
Ventes et autres produits courants non financiers	746	203	205	146
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	22	15	14	12

Strate de référence :

Population : 384

Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

Par ailleurs, l'importance des ressources fiscales et de la dotation par habitant comparée aux autres Communes s'explique par le nombre élevé de résidences secondaires qui payent des taxes (habitation et foncier) et qui comptent dans le calcul des dotations (1 résidence secondaire = 1 habitant DGF).

Ainsi l'accent mis sur l'attractivité du village, outre qu'il favorise le maintien et le développement des commerces, augmente aussi les ressources fiscales et en dotations du village, à la fois par l'arrivée de nouveaux résidents et par l'augmentation du tourisme. Dans la même logique, l'investissement sur l'écotourisme sera lui aussi financièrement gagnant car les constructions produiront dans quelques années un apport fiscal et une augmentation des dotations de l'Etat.

Du côté des dépenses de fonctionnement, la prudence s'impose. Les charges générales et les charges de personnel augmentent chaque année et, comme on le constate sur le tableau ci-dessous, elles sont supérieures à celles des autres Communes de taille comparable.

REPERES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	732	256	315	231
Charges de personnel	481	305	315	230
Charges de gestion courante	223	163	168	159
Charges réelles financières	41	20	15	11
Charges réelles exceptionnelles	5	7	13	4

Strate de référence :

Population : 384

Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

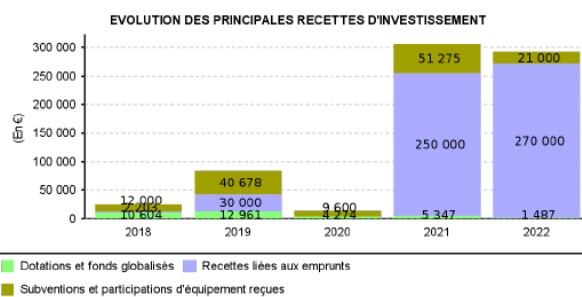
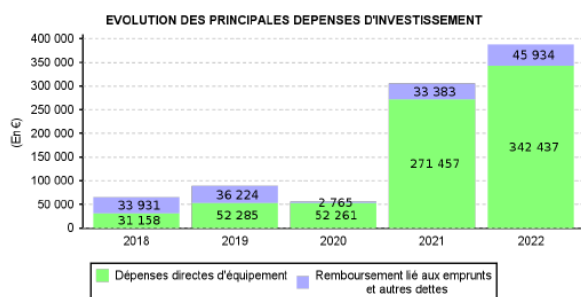
Il y a des justifications à cette différence : la forte augmentation de la population pendant la saison estivale entraîne des frais supplémentaires ; la nécessité de rattraper l'usure et le manque d'entretien de nos infrastructures et équipements lors des années passées induit des dépenses parfois lourdes et imprévues.

Néanmoins l'augmentation est trop forte pour ne pas nous alerter. **Il faudra être prudent sur les dépenses de fonctionnement à l'avenir.**

Investissements : un engagement fort

L'augmentation forte des dépenses d'investissement, ici significative sur l'évolution des cinq dernières années, témoigne de la **politique de relance du village** (camping, mairie, cimetière, Beauséjour, écotourisme, voirie, murs...) que nous avons engagée. C'est encore évident, si

Les opérations d'investissement



REPERES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	892	415	458	332
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	120	110	118	76

REPERES

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	4	64	73	51
Recettes liées aux emprunts	703	69	105	82
Subventions et participations d'équipement reçues	55	137	169	111

l'on compare les dépenses d'équipement par habitant, le double environ de celui des autres communes de même taille pour l'année 2022.

Du côté des recettes, celles-ci ont été abondées par l'emprunt. Rappelons que nous avons négocié en 2021 un emprunt pour que les annuités ne pèsent pas exagérément sur les finances de la Commune. En 2022, l'emprunt contracté pour les travaux d'aménagement de l'écolotissement est un emprunt *in fine* qui sera entièrement remboursé par l'encaissement des ventes des terrains sur l'année 2023 et 2024. L'aménagement du lotissement sera donc pour la Commune une opération financièrement blanche.

Enfin, signalons un point noir : il est regrettable de constater que les subventions sont peu rentrées dans nos caisses en 2022, alors même qu'elles étaient promises. Elles ne sont évidemment pas perdues et nous les récupérerons en 2023, mais il y a là un défaut d'organisation interne dans le suivi des dossiers auquel nous devons remédier.

S'il fallait résumer la situation financière de la Commune à mi-mandat en une phrase, on pourrait dire que **les choix généraux d'investissement commencent à porter leur fruit, mais nous devons être prudents et plus rigoureux sur la gestion des affaires courantes.**

Budget prévisionnel 2023 : priorité à l'eau

Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil. Attention, pour pouvoir interpréter correctement le budget 2023 tel qu'il a été voté, il faut tenir compte des transactions liées à l'écolotissement : ventes de terrains (deux en 2022, sept prévues en 2023) et du remboursement du prêt *in fine* contracté pour son aménagement. Ces éléments figurent pour partie dans le BP 2023 et peuvent fausser son interprétation. Nous en faisons abstraction dans la présentation ci-dessous car, comme indiqué, l'opération sera comptablement blanche pour la Commune.

Cette réserve faite, voici donc le raisonnement qui a été tenu pour la construction du budget. Un budget communal est divisé en deux sections : le fonctionnement (la gestion courante) et l'investissement.

Fonctionnement

Pour le budget de fonctionnement, les dépenses sont calculées en fonction des résultats des années précédentes et des projections que nous pouvons faire sur l'année à venir. Il a été recherché pour 2023 une maîtrise des dépenses courantes. Le total des dépenses réelles prévues s'élève à 772 k€ dont 246 k€ de masse salariale et 15 k€ de charges financières (intérêts des emprunts).

Les recettes, elles, proviennent de trois sources d'ordre de grandeur à peu près équivalent : les produits (camping, gîtes, eau), les impôts et les dotations de l'Etat. Comme indiqué précédemment, la relance engagée devrait permettre une augmentation sur chacun de ces trois postes. Mais il y a une inertie : les recettes des locations ont une limite, la fiscalité ne peut trop peser sur la population et les dotations suivent avec retard l'augmentation de la population et des logements. L'augmentation des recettes de fonctionnement mettra plusieurs années à devenir vraiment significative.

Investissement

Les investissements dont nous avons vu l'importance pour le village, dépendent évidemment des recettes d'investissement disponibles. Celles-ci proviennent de trois mécanismes : l'autofinancement (c'est-à-dire, le report de bénéfices de fonctionnement), les subventions et l'emprunt. Chacun de ces mécanismes a une limite.

L'autofinancement doit réglementairement couvrir la totalité du remboursement des emprunts et au minimum 20% des dépenses des opérations subventionnables. Ces contraintes visent à

éviter les dérapages budgétaires. Elles marquent aussi les limites de notre capacité d'investissement.

Nous nous efforçons sur chaque projet de financement de repérer les dispositifs de subvention disponibles, de construire des dossiers de demande et d'aller les défendre auprès des instances et de tous les institutionnels susceptibles de les appuyer. Cela prend du temps, beaucoup de temps. Mais si nous avons au début du mandat réussi souvent à faire subventionner à 80% nos investissements, nous constatons que, aussi chez nous, le « quoi qu'il en coûte » s'épuise et que les pourcentages de subventions octroyées sont orientés à la baisse.

Dernière source des recettes d'investissement : les emprunts. Les emprunts sont légitimes pour des investissements publics dédiés à des infrastructures souvent coûteuses mais à la durée de vie longue. Mais ils doivent évidemment rester dans les limites des capacités de remboursement de la Commune. Compte-tenu des emprunts en cours, il faudra attendre l'amorce du remboursement du prêt *in fine* de l'écolotissement pour entamer de nouvelles discussions avec les banques. Celui-ci se réalise au fur et à mesure de la rentrée du montant des ventes des terrains, les premiers remboursements sont programmés en juillet. Cela nous laisse le temps de bien mesurer les possibilités avec l'aide de notre conseiller financier de la DGFIP.

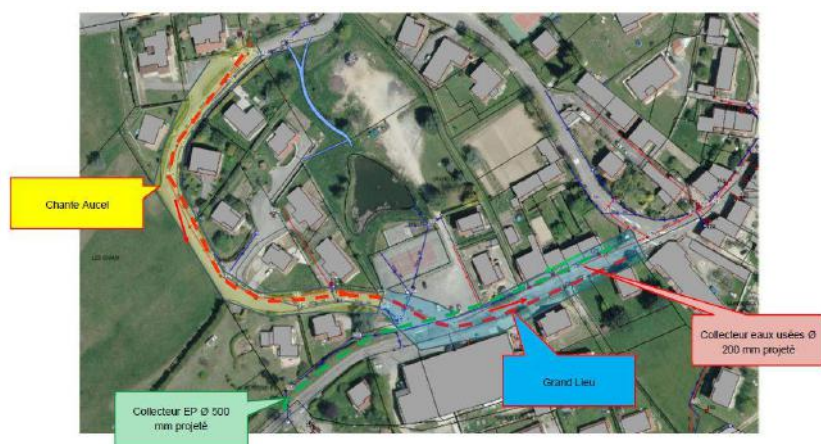
Ces constats nous ont conduit à la prudence dans le lancement de travaux en 2023. Après discussion, **nous avons privilégié les travaux d'eau et d'assainissement** (voir plus loin pour leur description) car ils sont incontournables.

Ainsi, même si c'est à regret, nous avons différé les travaux d'aménagement de l'espace Beauséjour. Il nous faut sécuriser les demandes de subvention, mesurer nos capacités d'autofinancement sur le moyen terme et valider la valeur d'un nouvel emprunt.

Deux chantiers pour 2023 : l'assainissement et l'eau

Assainissement à Chante Ossel et Grand Lieu

A la suite du diagnostic des réseaux d'assainissement des eaux usées réalisé en 2017, il avait été préconisé de remplacer en priorité le collecteur des eaux usées des quartiers Chante-Ossel et Grand Lieu car le réseau présente des anomalies : déplacements d'assemblage, défauts d'étanchéité et présence de racines. L'objectif est aussi de supprimer les eaux claires parasites des égouts, évaluées à 7 m³ par jour pour Chante Ossel et 2 m³ par jour pour Grand Lieu. Ce mélange pose des problèmes à la station d'épuration.



L'emplacement des travaux est indiqué sur la carte. Il sera remplacé environ 330 m de canalisations d'eaux usées et 190 m de collecteurs d'eaux pluviales.

Coût des travaux : environ 240 k€ TTC

Amélioration du réseau d'eau

Un schéma directeur et un diagnostic des réseaux d'alimentation en eau potable ont été réalisés en 2022. Nous avons maintenant une vision complète du réseau qui est malheureusement dégradé en plusieurs endroits. Dix-huit « fiches-actions » ont été rédigées proposant trois groupes de travaux prioritaires pouvant être répartis sur dix ans pour une somme totale



dépassant le million d'euros HT. La Commune a choisi trois actions pour une première phase en 2023, raisonnable pour ses finances (compte-tenu des subventions demandées, mais non encore confirmées) et urgente et impérative.

Des problèmes de qualité de l'eau proviennent d'une canalisation très ancienne en fonte et rouillée (F125) qui alimente une partie du village à partir de la Croix du St Père. Cette canalisation est en jaune sur le plan. Il convient de la remplacer en commençant par le tronçon le plus dégradé et principale source de pollution. Il s'agit d'une portion de 320 m (surlignée en rose sur le plan) sur la route de St Bonnet, du croisement de Bellevue jusqu'au raccordement de Chante-Ossel.

Par ailleurs, faute de pouvoir remplacer tout de suite les canalisations vétustes et susceptibles de rompre, il est important de repérer au plus vite les fuites quand elles surviennent pour pouvoir intervenir. Pour cela un système de compteurs et de télégestion sera mis en place au Mont Chaix haut.

Enfin, pour réduire le risque de fuite, il est indispensable d'avoir des réducteurs de pression en bon état de marche. Un réducteur est défaillant sur un tronçon qui s'est brisé plusieurs fois en 2022, rue de la Fontaine. Il sera remplacé.

L'ensemble de ces travaux représentent un coût de 164 k€ TTC.

Culture – Loisir

Une licorne dans les rues de Lalouvesc...

Le Sanctuaire communique :

A l'occasion de [l'ordination de Vinh LE](#) (jésuite) à la Basilique de Lalouvesc, le samedi 6 mai vers 18h, la communauté vietnamienne de St Étienne fera défiler la Licorne (danse traditionnelle du Lion ou Dragon) de la Basilique à la Place du Lac.

Vous êtes tous invités.

La danse de la Licorne est une danse traditionnelle vietnamienne, au son des tambours, des cymbales et des gongs. Elle a son origine en Chine. La licorne, dans son aspect physique, se rapproche plus du lion que du cheval dans la culture sino-vietnamienne.

Elle se danse lors des fêtes traditionnelles comme le Têt (nouvel an), des cérémonies religieuses, des commémorations, ou encore lors des mariages, des ouvertures de magasins. La danse est une manière de souhaiter les meilleurs vœux, d'attirer le bonheur, de remercier l'hôte. La licorne, avec le lion et le dragon, fait partie de ces animaux mythiques qui apportent la prospérité et le bonheur.

Souvent, la licorne est accompagnée par Ông Địa, un moine bedonnant et souriant, s'éventant avec un éventail. La légende raconte qu'à l'origine, la licorne était une bête sauvage et carnivore et terrorisait les hommes. Ông Địa réussit à l'appivoiser et à changer son régime alimentaire en lui faisant manger de l'herbe. Depuis, il la promène de village en village, montrant que la bête féroce et sauvage est devenue une bonne bête, joueuse et amicale. La danse véhicule ainsi une leçon de vie : la méchanceté peut se transformer en bonté.

Les villageois accueillent Ông Địa et la licorne en décorant leur village de couleurs rouge et or, couleurs de fête. Ils accrochent devant leur maison des salades ou des enveloppes rouges avec de l'argent. La licorne fait alors des acrobaties pour décrocher ces offrandes, tandis que Ông Địa l'encourage par des mimiques comiques.

La danse de la licorne est un spectacle drôle et pittoresque à voir. Elle plaira aux petits et fera sourire les grands. [Petit aperçu](#) :



Le Comité des Fêtes communique sur ses activités

La **Ronde Louvetonne** c'est fait et ça s'est bien passé. Au final, 158 inscriptions ont été enregistrées. Record absolu de participation pour les exposants. Merci à Pascal Veyrepour le feu mis en chansons lors du concert de l'après-midi pour un public conquis d'avance. Merci aussi à Dani Lary présent sur notre manifestation avec une voiture qui attirait tant par sa carrosserie que par son pilote. Merci à lui à qui nous devons probablement, par le biais d'un tour de magie dont lui seul a le secret, une météo plutôt clémente au regard de celle de la veille... Rendez-vous pour la sixième édition en 2024 !



Le **concert A Vuciata**, c'est le 14 mai à 15h00. Il n'affiche, certes pas complet à ce jour. Mais nul doute que ces cinq beaux, ténébreux et talentueux chanteurs corses sauront remplir la basilique toujours prête à accueillir notre concert printanier. Que les Pères en soient ici remerciés. Nous rappelons les points de vente de la billetterie :

Office du tourisme de Lalouvesc 04.75.67.84.20 ; Office du tourisme de Annonay 04.75.33.24.51 ; Arcada 04.75.67.95.74 ; Le Coin des Livres à Davezieux 04.75.67.73.14 et Tabac Presse de la Gare à Dunières 04.71.59.16.61. Ne tardez pas à acheter vos places.

Les **décorations pour L'Ardéchoise**, c'est silence radio dans tout le village. De nombreuses petites mains s'activent, des ateliers sont organisés, des bénévoles travaillent chez eux en solo. Il se passe des choses... mais quoi ? Nous ne saurons visiblement rien avant l'installation finale.



La **Brocante** fête son vingtième anniversaire. Il semblerait que les habitués souhaitent bien fêter l'évènement car mails, sms et autres appels téléphoniques réclament déjà le bulletin qui sera disponible comme toutes les années fin juin. Le côté festif de l'évènement sera renforcé par diverses animations dans le village. Une animation musicale de rues bien sûr mais aussi des démonstrations (forgeron, dentellières notamment). Une surprise attend les exposants. Elle est en cours de finalisation. Nous la dévoilerons dans un tout prochain bulletin.

Le **Trail des Sapins**, c'est encore un peu loin pour en parler. Nous reviendrons sur le dossier quand il sera un peu plus abouti.

Depuis quelques mois nous accueillons de nouveaux bénévoles. Qu'est-ce que c'est agréable de voir l'équipe s'étoffer ! Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons faire avec eux un bon bout de chemin au travers de nos différentes manifestations tellement gourmandes en moyens humains.

Le Comité des Fêtes est toujours joignable soit :

- par téléphone au 07.66.67.94.59,
- par mail comitedesfetes.lalouvesc@gmail.com
- par courrier adressé à la BP 16 – 07520 LALOUVESC.

Agnès G.

Le Carrefour des Arts propose dès cet automne un musée itinérant en Ardèche nord

Le Carrefour des Arts se dote d'un matériel numérique dernier cri pour élargir son activité sur l'ensemble du Nord Ardèche grâce à l'appui du ministère de la Culture et du dispositif *Micro-folie* qu'il promeut.

Une *Micro-Folie* est un lieu de culture, d'échange, de partage de savoirs, conçu pour accueillir tous les publics, composé d'un musée numérique et d'un espace immersif de réalité virtuelle (casques de VR). Les chefs d'œuvre des collections des grands musées nationaux, le Louvre, le Musée d'Orsay ou le Château de Versailles et bien d'autres ont été numérisés en très haute définition et sont présentés sous forme d'animation, par exemple par des séances de médiation pour le public scolaire ou des conférences pour un public large et varié. Le potentiel d'activités culturelles et éducatives est sans limite.



Accompagné d'un médiateur du Carrefour des Arts, ou en complète autonomie, chacun pourra découvrir les collections des plus beaux musées de France ! En effet, le principe est d'amener la *Micro-folie* dans différents lieux du Nord Ardèche. Comment se déroule une animation ?

- La *Micro-Folie* (matériel et médiateur) s'installe dans une salle (bibliothèque, salle des fêtes, chapelle...) pendant une à deux semaines (de 25 à 50 heures d'ouverture).

- L'événement est soigneusement préparé par l'équipe *Micro-Folie*, en lien avec la Commune ou l'établissement invitant et en concertation avec les acteurs locaux intéressés (écoles, collèges, associations...). Le planning de visites doit toucher le maximum de publics avec des contenus adaptés.

- Toute la préparation et l'accompagnement de l'itinérance est à la charge de l'équipe *Micro-folie* : médiation avec le public, échanges avec les instituteurs etc... Nous demandons simplement la présence d'agents ou de bénévoles pour l'accueil.

- En une journée, hors celle de l'installation, il est possible de recevoir deux groupes ou classes complètes (l'un le matin, l'autre l'après-midi).

- Des journées sont consacrées à des visites préparées (mode conférencier), d'autres journées à des visites libres pour les habitants, et enfin, des journées pourront être réservées pour des acteurs locaux qui voudraient profiter du dispositif (association locale, centre de formation...).

- L'intégralité du matériel est apporté et installé par l'équipe en deux heures dans un lieu mis à disposition par les mairies (collège, école, bibliothèque, salle communale...).

Faites-le savoir ! Si vous connaissez des Communes, des collèges, des écoles, des institutions ou des lieux intéressés, mettez-les en contact avec nous.

Contact : contact@carrefourdesarts-lalouvesc.fr

Site web : <https://carrefourdesarts-lalouvesc.fr/>

L'équipe du Carrefour

Des nouvelles de l'école Saint Joseph



Le mois d'avril a vu la période 4 se terminer par une belle journée sur le thème de Pâques. De beaux moments de partage avec nos vingt-deux élèves lors du pique-nique au parc des pèlerins. Les enfants ont bricolé leurs paniers, outils indispensables, pour la récolte des œufs disséminés dans le jardin des Pères.



Quelques saynètes et un chant africain en la Basilique ont clôturé la journée

La dernière période vient de débiter ! Les élèves ont participé à leur première séance de piscine à Dunières. Cette première journée a permis de dissiper les quelques appréhensions présentes pour envisager sereinement la poursuite du cycle piscine. Tout le monde est sorti de l'eau enthousiaste !



Les enfants remercient le foyer de ski qui a fait don de matériel à l'école, Autant dire qu'ils attendent les prochaines neiges avec impatience !

Nous profitons du bulletin pour annoncer **les prochaines portes ouvertes qui auront lieu le 13 mai de 9h à 12h.**

Sasha Haon, Cheffe d'établissement



Dans l'actualité du mois dernier de lalouvesc.fr

Nouvelle alerte sécheresse

14 avril 2023 Restrictions [Lire la suite](#)

Planning activités Seniors, Club ADMR Annonay

13 avril 2023 Avril - juillet 2023, transport gratuit possible [Lire la suite](#)

Vernissage de l'exposition "D'une promenade à l'art abstrait"

6 avril 2023 Quand le Carrefour des arts entre à l'école et au collège de Satillieu... [Lire la suite](#)

Puzzle : l'école St Joseph en 1967-68

Une exposition d'anciennes photographies de classe sera présentée à l'école St Joseph à l'occasion de ses portes ouvertes le 13 mai prochain au matin.

En avant-première, voici celle de l'année 1967-68. Quelques sexagénaires pourront se reconnaître...

[Faire le puzzle.](#)

